

Les paquets ferroviaires

1^{er} paquet ferroviaire

Directive 2001/12/CE du 26 février 2001

Elle modifie la directive 91/440/CEE et prévoit l'ouverture à la concurrence du fret sur le réseau trans-européen de fret ferroviaire.

Directive 2001/13/CE du 26 février 2001

Elle modifie la directive 95/18/CE du Conseil relative aux licences des entreprises ferroviaires.

Directive 2001/14/CE du 26 février 2001

Elle est relative à la répartition des capacités d'infrastructure ferroviaire, à la tarification de l'infrastructure ferroviaire et à la certification en matière de sécurité.

2^{ème} paquet ferroviaire

Règlement 2004/881/CE du 29 avril 2004

Il crée une agence ferroviaire européenne à Valenciennes, dont la tâche essentielle est de proposer des mesures d'harmonisation progressive des règles de sécurité et d'élaborer des spécifications techniques d'interopérabilité (STI).

Directive 2004/49/CE du 29 avril 2004

Elle est relative la sécurité des chemins de fer ferroviaires qui prévoit l'institution dans chaque Etat membre d'une autorité nationale de sécurité et d'un organisme permanent d'enquête sur les accidents.

Directive 2004/50 du 29 avril 2004

Elle est relative à l'interopérabilité du système ferroviaire trans-européen à grande vitesse et conventionnel.

Directive 2004/51 du 29 avril 2004

Elle modifie la directive 91/440/CEE, qui ouvre à la concurrence le transport de marchandises sur l'ensemble du réseau ferroviaire international au 1er janvier 2006 et sur le marché national au 1er janvier 2007.

3^{ème} paquet ferroviaire

Directive 2007/58/CE du 23 octobre 2007

Elle modifie la directive 91/440/CEE et la directive 2001/14/CE pour permettre l'ouverture à la concurrence du transport international de voyageurs.

Directive 2007/59/CE du 23 octobre 2007

Elle est relative à la certification des conducteurs de train qui institue une certification au niveau communautaire.

Règlement 2007/1370/CE du 23 octobre 2007

Il est relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route.

Règlement 2007/1371/CE du 23 octobre 2007

Il est dit « OSP » qui institue un régime unifié des droits et obligations des voyageurs ferroviaires au sein de la Communauté européenne.

Refonte

Directive 2004/49/CE du 29 avril 2004

Elle remplace et refonde le premier paquet ferroviaire.

4^{ème} paquet ferroviaire

Proposition législative de la Commission

Espace ferroviaire unique européen: ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer et gouvernance de l'infrastructure ferroviaire.